

Bulletin d'histoire politique

L'action des gouvernements dans les relations culturelles franco-québécoises durant l'entre-deux-guerres

Samy Mesli



Volume 20, Number 1, Fall 2011

50 ans d'échanges culturels France-Québec 1910-1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055961ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055961ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mesli, S. (2011). L'action des gouvernements dans les relations culturelles franco-québécoises durant l'entre-deux-guerres. *Bulletin d'histoire politique*, 20(1), 42–53. <https://doi.org/10.7202/1055961ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

L'action des gouvernements dans les relations culturelles franco-québécoises durant l'entre-deux-guerres

SAMY MESLI

*Département de science politique
Université du Québec à Montréal*

Comme l'a démontré l'historien Claude Galarneau dans son ouvrage *La France devant l'opinion canadienne*, les échanges intellectuels et privés entre la France et le Canada n'ont jamais cessé après la Conquête, démontrant l'inaltérabilité des liens entre les deux rives de l'Atlantique¹. Il a toutefois fallu attendre la visite de *La Capricieuse*, en juillet 1855, pour assister à la reprise des relations politiques entre l'Hexagone et son ancienne colonie. « Ce beau jour fut pour nous presque la délivrance » écrira Louis Fréchette dans son poème *Légende d'un peuple* et l'arrivée de la frégate militaire, acclamée par la foule massée dans le port de Québec, symbolisait le rétablissement des liens avec la France.

En effet, le succès de la mission du commandant de *La Capricieuse* Paul-Henry de Belvèze convainc Napoléon III d'officialiser la présence française en sol canadien. En 1859, le Consulat général de France à Québec est inauguré et placé sous la direction du baron Gaudrée-Boilleau². La nomination de ce diplomate marquait ainsi le début des relations politiques entre la France et le dominion canadien. Évoluant dans un contexte politique délicat en raison, d'une part, de la tutelle qu'exerce encore la Grande-Bretagne sur les relations extérieures canadiennes et d'autre part, de l'opposition du clergé et d'une partie de l'élite québécoise à la « France persécutrice », les consuls qui se succèdent à Québec s'acquittent efficacement de leur tâche avec, déjà, des résultats probants, si l'on en juge de la création, en 1880, du Crédit foncier franco-canadien³, ou de l'installation de l'Alliance française à Montréal en 1902. Les diplomates français établissent également des relations étroites avec les dirigeants québécois, comme Joseph-Adolphe Chapleau, qui séjourne plusieurs mois dans l'Hexagone en 1881, afin de négocier un emprunt auprès d'établissements bancaires

parisiens. À son retour au pays, le Premier ministre nomme Hector Fabre au poste d'Agent général de la Province de Québec à Paris. Celui-ci prend ses fonctions en 1882 et il est également investi, l'année suivante, de la fonction de Commissaire général du Canada⁴.

Officialisées dès la fin du XIX^e siècle, les relations entre les deux pays se sont renforcées à l'épreuve de la Grande Guerre. Unis dans leur lutte face à l'Allemagne, les gouvernements ont ainsi resserré leurs liens, ouvrant la voie à une coopération accrue à l'issue du conflit. Cet article a pour objet d'analyser les échanges culturels qui se sont développés entre l'Hexagone et le Canada français pendant l'entre-deux-guerres, en soulignant le rôle particulier joué par les gouvernements. En effet, les autorités politiques et diplomatiques ont contribué directement, par la création de programmes de coopération ou indirectement, en subventionnant des organismes existants, à l'essor des relations intellectuelles et scientifiques.

Notre objectif est de dresser un bilan de cette période et de mesurer, autant que faire se peut, l'impact de cette coopération naissante. Après avoir présenté les échanges instaurés dans le domaine universitaire grâce, notamment, à l'implantation par le gouvernement de Lomer Gouin du programme des bourses d'Europe, nous analyserons les principales réalisations de la politique culturelle française au Québec. Par le biais du consulat de France à Montréal, le gouvernement français finance une série de mesures destinées aux universités canadiennes. Il favorise également la création de l'Institut scientifique franco-canadien, ainsi que l'ouverture des collèges français de Stanislas et de Marie-de-France. Malgré les critiques dont elle a parfois fait l'objet, nous démontrerons que la diplomatie culturelle française instaurée pendant l'entre-deux-guerres a durablement contribué au renforcement des liens intellectuels entre les deux rives de l'Atlantique.

Les relations franco-canadiennes à l'issue du conflit

La Première Guerre mondiale et l'engagement commun face à l'Allemagne de Guillaume II ont permis de sceller les liens entre la France et le Canada. En 1917, les autorités françaises, soucieuses de manifester leur reconnaissance à l'égard des troupes canadiennes, délèguent le maréchal Joffre pour un séjour officiel outre-Atlantique et l'arrivée du vainqueur de la Marne à Montréal donne lieu à des scènes de liesse populaire sans précédent. Ces visites se poursuivent après le conflit. En mars 1919, le maréchal Pau dirige une mission de « bonne entente » avec le Canada, à la tête d'une imposante délégation de dignitaires, parmi lesquels figure l'historien André Siegfried, auteur du célèbre ouvrage *Le Canada : les deux races*.

En 1921, le séjour du maréchal Fayolle constitue un nouveau temps fort dans le rapprochement franco-canadien. Outre la remise d'un bronze

aux autorités fédérales honorant le sacrifice des soldats canadiens, l'objet de cette mission est de favoriser l'aide culturelle et scientifique française au Canada. À l'instigation d'Athanase David, Secrétaire de la province du Québec, le gouvernement Taschereau obtient que plusieurs éminents universitaires français, notamment Emmanuel Fougerat, le directeur de l'École régionale des beaux-arts de Nantes, viennent séjourner et enseigner au Québec. Sur le modèle des établissements de Paris et de Nantes, David dépose un projet de loi qui est adopté le 8 mars 1922, permettant la création des écoles des Beaux-arts de Québec et de Montréal. Des directeurs français sont nommés à la tête de ces deux institutions et au moins six professeurs de l'Hexagone viennent y enseigner⁵.

Après les gestes posés dans l'après-guerre, les années 1930 confirment la volonté des gouvernements de resserrer leurs liens, et plusieurs événements de grande ampleur sont organisés à cette fin. Pour célébrer le 400^e anniversaire du débarquement de Jacques Cartier au Canada, une pétition initiée par la Mission Jacques-Cartier et le Comité France-Amérique, et dirigée par le directeur du journal *Le Devoir* Georges Pelletier, est lancée auprès de la population montréalaise pour rebaptiser le pont du Havre au nom de l'explorateur malouin. La cérémonie a lieu le 1^{er} septembre 1934, en présence de dignitaires canadiens, américains, britanniques et français, et d'un grand nombre de notables montréalais. À cette occasion, Pierre-Étienne Flandin, ministre français des Travaux publics, et l'écrivain Henry Bordeaux dévoilent un buste de bronze de Jacques Cartier, offert par la France au gouvernement canadien.

L'inauguration du mémorial de Vimy, deux ans plus tard, permet aux autorités de commémorer le sacrifice des soldats canadiens durant la Grande Guerre⁶. Après onze ans de travaux, le gigantesque monument, construit par le gouvernement canadien au coût d'1,5 million de dollars, était dévoilé au public. Le 26 juillet 1936, la cérémonie d'inauguration, à laquelle prennent part le roi Édouard VIII et le président français Albert Lebrun, rassemble quelque 50 000 anciens combattants canadiens et français et leurs familles, venus assister à l'événement.

Enfin, les autorités françaises insistent pour que le gouvernement canadien participe activement à l'Exposition universelle, qui se tient à Paris en 1937. Comme le souligne David Cloutier dans sa contribution à ce dossier, les responsables de l'organisation réservent une place de choix au pavillon canadien, situé au pied de la Tour Eiffel, afin de lui assurer la meilleure visibilité possible.

Ces gestes politiques se traduisent par un raffermissement des liens diplomatiques. Du côté français, le Consulat général, désormais installé à Montréal, voit son statut revalorisé, avec la nomination de diplomates de carrière. Le Quai d'Orsay officialise également la réouverture, en 1936, du poste consulaire de Québec qui avait été transféré dans la métropole à la

fin du XIX^e siècle. Outre ces deux représentations au Québec, les autorités françaises implantent des consulats dans l'Ouest du pays, à Vancouver, Winnipeg, ainsi qu'une agence consulaire à Saskatoon. En septembre 1928, le diplomate Jean Knight est nommé ministre plénipotentiaire au Canada, afin de procéder à l'ouverture de la légation française à Ottawa.

À Paris, Philippe Roy, le successeur d'Hector Fabre, s'affaire à obtenir la reconnaissance officielle du commissariat canadien. En 1925, dans une lettre au premier ministre King, il affirme qu'«on ne comprend plus ici, surtout depuis la guerre, que le représentant du Canada à Paris n'ait pas un rôle officiel, au moins égal à celui des représentants de Cuba ou du Libéria», ajoutant que les Canadiens et les Français n'admettaient plus cette exclusion et cette humiliation⁷. Avec le soutien du sénateur Dandurand, qui préside le comité France-Amérique, Roy réussit à convaincre le premier ministre, qui donne son accord pour l'ouverture de négociations auprès des autorités françaises. En novembre 1927, Dandurand se rend à Paris pour rencontrer Aristide Briand et lui soumettre la requête du gouvernement canadien. Le 29 septembre 1928, Roy présentait ses lettres de créance au président Doumergue, et prenait officiellement la direction de la légation du Canada en France, assisté dans sa tâche par son conseiller Jean Désy, un ancien professeur de droit à l'Université de Montréal.

L'instauration d'une politique de coopération universitaire

Outre la volonté de renforcer leurs liens politiques et d'intensifier les échanges économiques – les résultats, dans ce dernier domaine, s'avérant d'ailleurs peu probants, malgré la signature d'un accord économique en 1933, mais dans un contexte marqué, il est vrai, par les séquelles de la Grande Dépression et la forte instabilité des monnaies – les gouvernements vont jouer un rôle majeur dans la promotion des relations culturelles entre les deux rives de l'Atlantique.

Cette coopération, qui va profiter en premier lieu aux universités, est guidée par des objectifs différents de part et d'autre. Pour la France, qui mène une active politique de projection culturelle à travers le monde, le Canada et le Québec constituent des partenaires privilégiés dans le domaine linguistique. En 1924, le consul de France à Québec, Édouard d'Arnault de Vitrolles, incitait ainsi le Quai d'Orsay à soutenir l'Université de Montréal, qui représente «au Canada un de nos plus importants foyers de propagande. Les méthodes d'enseignement y sont françaises, et un nombre important de professeurs de nationalité française y professent» affirmait-il⁸.

Le cas du cinéma est également révélateur. En 1930, le consul général Édouard Carteron rapporte aux autorités françaises qu'il «est hors de tout doute que l'offensive des films parlants américains au Canada fait du tort à notre langue. À Québec, notamment, où l'on ne parle en principe que le

français, la jeunesse, qui fréquente les salles de cinéma, s'habitue à l'idiome nasillard des États-Unis»⁹. Pour encourager la diffusion des films français, le consulat soutiendra l'initiative du parisien Robert Hurel, qui fonde la Compagnie cinématographique canadienne, mieux connue sous le nom de la société France-Film.

L'action de la France s'inscrit donc dans sa volonté de défense de la langue et de rayonnement au-delà des frontières hexagonales, mais souhaite également répondre aux besoins exprimés par le Québec dans le domaine de l'éducation. En effet, les autorités québécoises sont animées par le désir de renforcer la formation des scientifiques et des universitaires. En 1920, le premier ministre Lomer Gouin instaure le programme des bourses d'Europe, afin de permettre à de jeunes diplômés et artistes québécois d'aller suivre « des cours additionnels à Paris ». Lors de la présentation du projet de loi, il déclare que « c'est aux universités françaises que nous ferons appel [...] pour faciliter la création d'une élite intellectuelle, commerciale, industrielle et agricole dans cette province ». À l'instar de Gouin, Athanase David affirme qu'il ne s'agit pas tant de former une élite intellectuelle et artistique, laquelle existe déjà, mais bien plutôt « de l'orienter en lui offrant les moyens d'atteindre la supériorité et la compétence par la spécialisation » grâce à des études en France¹⁰.

Grâce à l'octroi de ces nouvelles bourses, une quinzaine de jeunes diplômés partent, chaque année, pour étudier dans l'Hexagone. Les allocations étant renouvelables, certains d'entre eux pourront étendre leur séjour pendant plusieurs années. Entre 1920 et 1936, les autorités québécoises vont consacrer quelque 673 454 \$ à ce programme et, à défaut de désigner un véritable représentant diplomatique pour succéder à Hector Fabre, le gouvernement nomme, en septembre 1923, un agent culturel à Paris, en la personne du docteur Siméon Grondin. Celui-ci avait pour tâche de s'occuper des boursiers québécois et de nouer des liens avec des établissements universitaires français¹¹.

Pendant les années 1930, le programme des bourses d'Europe permet ainsi à plusieurs centaines d'étudiants, médecins, musiciens, artistes, de se former outre-Atlantique, principalement dans les universités parisiennes. Parmi les récipiendaires figurent notamment Adrien Pouliot, l'un des bâtisseurs de l'Université Laval, l'économiste François-Albert Angers, l'historien Jean Bruchési et Pierre Dagenais, fondateur de l'Institut de géographie de l'Université de Montréal ; comme le démontrent Robert Gagnon et Denis Goulet dans leur article, ces échanges jouent un rôle important dans la formation d'une élite scientifique au Québec¹².

Pour soutenir le développement des établissements d'enseignement supérieur, les autorités françaises adoptent diverses initiatives. Le Quai d'Orsay facilite le détachement de professeurs pour des missions d'enseignement outre-Atlantique. Durant l'entre-deux-guerres, Sandrine Beteau

recense au moins 19 universitaires français présents au Canada. La plupart d'entre eux intègrent des universités québécoises, et enseignent principalement dans les domaines des sciences et de la médecine. D'autres provinces bénéficient également de leur présence, puisque trois professeurs sont détachés dans les Maritimes, et deux en Ontario¹³.

À Montréal, le Consulat général de France instaure, dès le début des années 1920, plusieurs programmes en faveur des universités. Il contribue, tout d'abord, à la distribution de nombreux ouvrages dans les bibliothèques des institutions de Montréal et de Laval. Ces dons, fournis par le Service des Œuvres françaises à l'étranger, qui dépend du Quai d'Orsay, représentent chaque année plusieurs centaines de volumes et des abonnements à des revues scientifiques¹⁴. Des prix et des décorations sont également décernés à des étudiants des universités et des collèges affiliés qui se sont distingués en composition ou en littérature française.

Pour assurer la mise en œuvre de ces actions et renforcer les liens avec la communauté universitaire, les dirigeants français désignent, en 1922, un attaché universitaire au Québec. Relevant du Consulat général, sa mission consiste à «centraliser l'étude et préparer la solution des questions franco-canadiennes d'ordre universitaire et artistique». Le premier titulaire est René Des Roys du Roure, un professeur français qui dirigeait la section des langues romanes à l'Université McGill¹⁵.

Enfin, le consulat développe un programme de bourses à l'attention d'étudiants canadiens. À l'initiative de Paul-Émile Naggiar, en poste à Montréal de 1921 à 1923 et qui a établi «sur des bases stables, les relations universitaires entre les deux pays», témoigne l'un de ses successeurs, le gouvernement français prend la décision d'offrir six bourses par an à des universités canadiennes. Par souci d'équilibre et pour favoriser la politique de bilinguisme, les allocations sont versées aux universités McGill, d'Ottawa, de Toronto, de Laval et de Montréal, la dernière allant au comité France-Acadie. Après la réouverture du Consulat de Vancouver, les universités d'Alberta, de Vancouver et du Manitoba reçoivent chacune une bourse¹⁶.

Par ce biais, une dizaine d'étudiants canadiens prennent, chaque année, le chemin d'une université française. Malgré le paiement d'une indemnité de voyage, le montant de ces bourses s'avère relativement modeste, en raison notamment de la dépréciation du franc. Quoique d'une portée limitée, cette initiative des autorités françaises est venue compléter le programme des bourses d'Europe et a permis de soutenir la mobilité de jeunes diplômés vers l'Hexagone, d'autant que s'ouvrait, à Paris, la Maison des étudiants canadiens.

La Maison des étudiants canadiens à Paris

La création de la Maison des étudiants canadiens à la Cité universitaire de Paris constitue, en effet, un autre événement marquant de cette période. Comme l'a décrit Michel Lacroix dans le texte précédent, ce projet est l'œuvre de Philippe Roy¹⁷. Dès sa nomination à Paris en 1910, le chef de la représentation canadienne a commencé à sensibiliser les autorités fédérales au besoin de créer un «collège canadien» dans la capitale française, c'est-à-dire un centre intellectuel où les professeurs et les étudiants canadiens pourraient venir terminer leurs études¹⁸. Roy reprend son bâton de pèlerin à l'issue du premier conflit mondial. Fort du soutien du comité France-Amérique et du gouvernement français, il s'assure également de l'adhésion des provinces, qui votent des lois spéciales afin de créer des bourses pour leurs étudiants désireux de se rendre en France : la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et l'Alberta consentent trois bourses chacun, l'Ontario et le Québec s'engagent à verser cinq bourses. Dans une lettre adressée au premier ministre en janvier 1922, Roy défend son projet et affirme que : «Je ne connais rien qui pourrait avoir des effets plus généreux au point de vue des relations futures entre la France et le Canada qu'une institution ayant le caractère de celle que nous voulons former en France»¹⁹.

Ottawa s'objecte toutefois à contribuer financièrement à la construction de la Maison des étudiants canadiens et la seule contribution gouvernementale viendra du Québec, avec l'octroi d'une subvention de 5000 dollars par an. Pour financer son projet, Roy doit donc se tourner vers un mécène montréalais, le sénateur Joseph-Marcelin Wilson, qui consent, en 1924, à faire un don de 2 450 000 francs. Les travaux débutent sous la supervision des architectes français Émile Thomas et canadien Georges Vanier.

Le 26 octobre 1926, le bâtiment est inauguré sous le signe de la «bonne entente» par le prince de Galles, entouré du premier ministre Taschereau et du président français, Gaston Doumergue²⁰. Chaque année, les locaux de la Maison des étudiants canadiens abriteront près d'une cinquantaine d'étudiants, principalement des Québécois effectuant leurs études en France.

La création de l'Institut scientifique franco-canadien

L'action des pouvoirs publics est complétée par les échanges réalisés sous l'égide des organismes tels que l'Alliance française, qui s'implante dans les principales villes du Canada, et le Comité France-Amérique, créé en 1909 à l'initiative de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Gabriel Hanotaux, et dont une section a été fondée à Montréal²¹. Annihilées pendant la Grande Guerre, les activités de ces organismes reprennent dès la fin du conflit et connaissent un essor important, grâce notamment au soutien financier accordé par le gouvernement québécois et les autorités

françaises, et plus particulièrement par le Service des Œuvres françaises à l'étranger. Le Comité France-Amérique s'affirme comme un acteur important dans la constitution « d'un axe libéral franco-québécois »²², et s'implante également à travers tout le Canada en ouvrant, en 1930, des sections à Saskatoon, Calgary et Vancouver. L'Alliance française s'avère tout aussi active et met en place des cycles de conférences, qui voient la participation de diplomates, d'académiciens, de médecins et d'universitaires français. Selon Paul Villard, qui a longtemps œuvré en qualité de secrétaire du comité montréalais de l'Alliance française, 406 conférences ont été tenues entre 1902 et 1942 sous l'égide de l'organisation²³.

L'aide financière des gouvernements français et québécois permet également la création, en mai 1926, de l'Institut scientifique franco-canadien²⁴. Dirigé par le biologiste Louis-Janvier Dalbis puis par Édouard Montpetit, l'organisme s'est fixé pour mandat de faciliter les échanges d'universitaires et des missions de conférenciers entre les universités des deux pays, à l'instar de Rodolphe Lemieux et de l'historien Lionel Groulx, ce dernier effectuant un séjour dans l'Hexagone en 1931 sous l'égide de l'Institut. De même, des universitaires français comme le géographe Jean Brunhes, le chanoine Jeanjean, professeur de psychologie à l'Institut catholique de Paris, ou le médiéviste Étienne Gilson, professeur à la Sorbonne, qui participe d'ailleurs à la création de l'Institut d'études médiévales de Toronto en 1929, ainsi que des chercheurs basés aux États-Unis, viennent au Québec pour dispenser une série de cours. Le séjour de ces universitaires s'étendait généralement sur une dizaine de semaines, et comprenait « un cours de dix ou douze leçons, habituellement réservé aux étudiants avancés, quelques conférences publiques, consacrées soit à des sujets scientifiques, soit à des questions d'actualité, et enfin une tournée des universités canadiennes ou américaines de l'Est »²⁵.

Pour assurer son fonctionnement, l'organisme bénéficie annuellement d'une subvention de 6000 dollars du gouvernement québécois et de 1000 dollars de la part des universités associées à ses activités. Le gouvernement français verse quant à lui 100 000 francs par an, en plus d'assurer, par le biais du Quai d'Orsay, une partie des frais de déplacement des professeurs français au Québec²⁶. Durant ses dix premières années d'activité, plus de 2000 cours seront dispensés sous l'égide de l'Institut²⁷, dont plus de la moitié à Montréal et comme le démontre Fernand Harvey²⁸, cet organisme restera, jusqu'aux années 1960, la principale voie d'échanges scientifiques entre la France et le Canada.

Les collèges français de Montréal

Enfin, il convient de souligner que la coopération ne s'est pas cantonnée au seul secteur universitaire et la création des collèges français de Stanislas

et de Marie-de-France constitue un autre engagement en faveur du développement de l'éducation au Québec. Cette initiative s'inscrit notamment en réponse à la campagne menée par Raoul Dandurand à la fin des années 1930. Le sénateur entendait, en effet, dénoncer les lacunes de l'enseignement secondaire au Québec, « traditionnellement confié au clergé local, [et qui] ne s'[était] pas renouvelé, [devenant] peu à peu désuet ». Selon lui, il était urgent « d'y introduire un esprit plus large et des méthodes plus modernes, tout en lui conservant son caractère religieux. Seuls les ecclésiastiques français étaient en mesure d'accomplir cette tâche en fondant [à Montréal] un Collège qui soit un exemple et un objet d'émulation »²⁹.

En 1936, Dandurand effectue un voyage en France et, accompagné de Pierre Dupuy, premier secrétaire de la légation du Canada à Paris, il rencontre le directeur du collège Stanislas, le chanoine Méjeczake. Après avoir reçu l'accord du Quai d'Orsay et du ministère de l'Éducation nationale, qui s'engageaient à favoriser le détachement de professeurs français au Québec, Dandurand prépare l'ouverture de la filiale montréalaise du collège, en créant notamment une « Société des amis de Stanislas », destinée à soutenir l'établissement. Grâce à un partenariat entre les autorités françaises et québécoises, qui s'engageaient toutes deux à verser une subvention annuelle de 10 000 dollars, l'école débutait ses activités en juin 1938, et accueillait plus d'une centaine d'élèves pour sa première rentrée scolaire³⁰.

Un an plus tard, c'est au tour du collège Marie-de-France d'ouvrir ses portes. Cette école pour jeunes filles était dirigée par Louise Brouillette qui, entourée de sa famille, dispensait un enseignement inspiré des méthodes et des programmes français. Le collège féminin Marie-de-France débute ses activités le 9 septembre 1939, alors qu'éclate la Deuxième Guerre mondiale. Pendant cette période, qui voit la rupture des liaisons maritimes et postales avec le Quai d'Orsay, les deux établissements scolaires continuent de fonctionner dans des conditions matérielles précaires, mais, dès la fin du conflit, leurs activités connaissent un rapide développement. En 1946, l'ambassadeur de France à Ottawa, Jean de Hauteclocque, pouvait ainsi vanter les mérites de l'action du collège Stanislas, qui demeurerait, selon ses termes, « l'un des éléments les plus utiles de notre pénétration intellectuelle au Québec »³¹.

* * *

Le constat de cet ambassadeur français, qui ressemble en tout point à celui formulé, vingt ans plus tôt, par le consul d'Arnault de Vitrolles à propos de l'Université de Montréal, démontre la préoccupation et la volonté de l'Hexagone d'assurer une présence culturelle soutenue en sol canadien. Par le biais du Consulat général de France à Montréal, véritable cheville ouvrière de la coopération et du puissant réseau culturel constitué par les

associations de l'Alliance française et du Comité France-Amérique, le gouvernement français a donc implanté et dirigé divers programmes de soutien aux universités canadiennes.

L'action menée par la France dans le cadre de sa diplomatie culturelle n'est pas allée sans heurts et certaines mesures, comme la création des collèges Stanislas et Marie-de-France, puis l'implantation d'un baccalauréat français ont suscité l'opposition des milieux les plus conservateurs. En 1942, une importante campagne de presse est lancée contre la France, en réaction aux propos de Jules Abadie, un médecin français venu en mission au Québec et qui avait déclaré au terme de son séjour que les collèges français devaient orienter leur enseignement « vers un esprit critique plus personnel et des idées générales, politiques et sociales, plus affranch[ies] d'une influence religieuse »³².

Malgré ces incidents, de solides liens se sont noués avec le Canada français. L'Institut scientifique franco-canadien offre un exemple intéressant de coopération bilatérale et, grâce au programme des bourses d'Europe, plusieurs centaines de jeunes diplômés partent étudier dans un établissement français. En favorisant ainsi la formation d'une élite intellectuelle, le gouvernement québécois espérait combler une partie du retard accumulé par les universités dans les domaines de l'enseignement et de la recherche. Ministre du Canada à Paris, Philippe Roy, désireux de voir le gouvernement fédéral s'impliquer plus largement sur la scène internationale, contribue également au développement des échanges universitaires, en soutenant notamment la création de la Maison des étudiants canadiens.

On peut affirmer, en guise de conclusion, que les gouvernements ont joué un rôle majeur dans le développement des liens intellectuels et scientifiques entre les deux rives de l'Atlantique. En instaurant ces divers programmes de coopération, les autorités ont souhaité encourager et pérenniser les échanges, complétant ainsi les activités des associations et organismes privés. Le bilan de la période de l'entre-deux-guerres n'est donc pas négligeable, et ces mesures ont constitué une réponse à certains besoins exprimés par les dirigeants québécois dans le secteur de l'éducation, des arts ou de la médecine. L'invitation de professeurs français pour enseigner dans des établissements scolaires a permis la transposition de modèles en vigueur dans l'Hexagone, comme en témoigne la création des écoles des Beaux-arts de Québec et de Montréal et de l'École du meuble. Les bourses versées aux diplômés québécois, quoiqu'en nombre limité, ont permis de créer un courant d'échanges avec les universités françaises.

Encouragées par le développement d'un important mouvement francophile, entretenu par des personnalités comme Édouard Montpetit et Athanase David qui n'ont cessé de manifester leur attachement à l'ancienne mère patrie, les relations franco-québécoises ont connu un essor important durant l'entre-deux-guerres. L'action des gouvernements est

venue compléter et enrichir l'ensemble des réseaux tissés entre les deux communautés, par le biais des sociétés savantes, comme la Société d'étude et de conférences, traitée dans ce dossier par Fanie Saint-Laurent, des groupes intellectuels, artistiques ou dans le monde de l'édition³³.

Même si la France poursuivra sa politique culturelle au Québec après la Deuxième Guerre mondiale, le désintérêt marqué de Duplessis pour l'Hexagone entraînera un relâchement de la relation bilatérale. Les années 1960 permettront toutefois de sceller les « retrouvailles », comme il est convenu de les qualifier, entre le Québec et la France, et de renouer avec une active coopération animée par les gouvernements de Jean Lesage et du général de Gaulle.

Notes et références

1. Claude Galarneau, *La France devant l'opinion canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval.
2. Samy Mesli, « Historique du Consulat général de France », dans Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, *150 ans de relations France-Québec. Le Consulat général de France à Québec (1859-2009)*, Québec, Éditions Multimondes, 2010, p. 141-162, Pierre Savard, *Le Consulat général de France à Québec et à Montréal 1859-1914*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970.
3. Samir Saul, « Conjonctures, adaptation et croissance : le Crédit foncier franco-canadien (1880-1979) », *Histoire, économie et société*, vol. 5, n° 2, 1986, p. 301.
4. Sur Hector Fabre, on peut consulter Ivan Carel et Samy Mesli (dir.), avec la collaboration de Robert Comeau, Jean Lamarre et Gérard Fabre, *Hector Fabre*, Montréal, VLB éditeur, 2011 (à paraître) ainsi que Gérard Parizeau, *La Chronique des Fabre*, Montréal, Fides, 1978.
5. Fernand Harvey, « La politique culturelle d'Athanase David, 1919-1936 », *Les Cahiers des Dix*, n° 57, 2003, p. 57-59.
6. Voir notamment Éric Labayle, « La bataille de Vimy : de l'Histoire à la mémoire », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 2, hiver 2009, p. 141-161.
7. Bernard Pénisson, « Le Commissariat canadien à Paris (1882-1929) », *Revue d'histoire de l'Amérique française (RHAF)*, vol. 34, n° 3, 1980, p. 372.
8. Cité par Luc Roussel, *Les relations culturelles du Québec avec la France, 1920-1965*, thèse de doctorat, Université Laval, 1983, p. 60.
9. Cité par Prévost, *La France et le Canada; d'une après-guerre à l'autre (1918-1944)*, Manitoba, Éditions du Blé, 1994, p. 95.
10. Cité par Fernand Harvey, *loc. cit.*, p. 44.
11. Luc Roussel, *op. cit.*, p. 41.
12. Voir Robert Gagnon et Denis Goulet, « Les "boursiers d'Europe", 1920-1959 : la formation d'une élite scientifique au Québec » dans ce dossier.
13. Sandrine Beteau, *La politique culturelle de la France à l'égard du Canada dans l'entre-deux-guerres*, mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 1989, p. 219-220.
14. Luc Roussel, *op. cit.*, p. 66.
15. *Ibid.*, p. 61.

16. Philippe Prévost, *op. cit.*, p. 52-53.
17. Voir Michel Lacroix, «Coopération intellectuelle, internationalisme et cosmopolitisme: Philippe Roy et l'émergence du Canada sur la scène mondiale» dans ce dossier.
18. Linda Lapointe, *Maison des étudiants canadiens. Cité internationale universitaire de Paris. 75 ans d'histoire (1926-2001)*, Montréal, Stromboli, p. 23.
19. Cité par Bernard Pénisson, *loc. cit.*, p. 371.
20. Linda Lapointe, *op. cit.*, p. 44.
21. Gabriel Hanotaux, *Pourquoi le Comité France-Amérique a été fondé? Les premiers résultats et l'activité du Comité de 1910 à 1913*, Paris, Comité France-Amérique, 1913, p. 5.
22. Gérard Fabre, «Un axe transatlantique et sa tangente, ou comment se dessine un réseau intellectuel franco-québécois?», *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 7, n° 1, 2004, p. 43-78.
23. Bjorn-Olav Dozo, «Le Comité France-Amérique et l'Alliance française à Montréal», dans Marie-Pierre Luneau et al., *Passeurs d'histoire(s). Figures des relations France-Québec en histoire du livre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 285.
24. Luc Chartrand, Raymond Duchesne, Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec*, Montréal, Boréal, 1987, p. 253.
25. Philippe Prévost, *op. cit.*, p. 64.
26. *Ibid.*, p. 63.
27. Luc Roussel, *op. cit.*, p. 392.
28. Fernand Harvey, «L'Institut scientifique franco-canadien, 1926-1970, précurseur de la coopération franco-québécoise», dans ce dossier.
29. Cité par Prévost, *op. cit.*, p. 128.
30. Philippe Prévost, *op. cit.*, p. 133.
31. Nathalie François-Richard, *La France et le Québec, 1945-1967, dans les archives du Ministère des Affaires étrangères*, thèse de doctorat en histoire, Université Paris 8, 1998, p. 90-92.
32. *Ibid.*, p. 93-96.
33. Stéphanie Angers, Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000). Les réseaux de la revue Esprit avec La Relève*, Cité libre, Parti Pris et Possibles, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, L'Harmattan, 2004.